



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001022

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères-Anglais

Présentation de la mention

La licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères (spécialité Anglais) proposée par l'Université du Sud Toulon-Var est, avec un volume horaire global de 1454 h, une formation organisée à partir d'une structure identique pour chaque semestre, avec une UE de langue, une UE de littérature, une UE de civilisation et une UE d'ouverture. L'articulation avec les masters accessibles aux étudiants diplômés est renforcée par l'introduction de deux parcours de pré-spécialisation en L3 (Français langue étrangères (FLE) et Métiers de l'enseignement). La spécialisation des étudiants est progressive et diversifiée, avec l'acquisition de compétences additionnelles en LV2 (voire en LV3) et en bureautique.

Les débouchés de cette formation sont très classiquement ceux d'une licence LLCE-spécialité Anglais, avec principalement les carrières orientées vers la recherche et l'enseignement. D'autres champs professionnels dans lesquels les connaissances et les compétences linguistiques acquises pourront être utilement valorisées sont accessibles aux étudiants diplômés, avec ou sans formation complémentaire : traduction, interprétariat, communication, culture, tourisme, fonction publique...

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 136 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 40 |
| Nombre d'inscrits en L3 | 50 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NR |
| % d'abandon en L1 | 36 % |
| % de réussite en 3 ans | 63 % |
| % de réussite en 5 ans | 70 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est organisée sur six semestres équilibrés et lisiblement structurés à l'identique, avec trois UE fondamentales (langue, littérature, civilisation) et une UE d'ouverture et des enseignements assurés majoritairement en TD, avec utilisation limitée des TICE en grammaire et phonologie/phonétique. Les compétences additionnelles (LV2, bureautique), avec certification C2i, sont acquises à chaque semestre dans le cadre des UE d'ouverture. Les étudiants ayant choisi le parcours FLE en L3 sont astreints à l'apprentissage d'une langue non-germanique et non romane. L'acquisition des compétences transversales, pas plus que leur mode d'évaluation, n'est pas mentionnée dans le dossier, en dehors d'une allusion peu explicite à une unité d'enseignement transversale facultative (UETF). Les connaissances et les compétences des étudiants sont évaluées en utilisant les différentes combinaisons examen terminal/contrôle continu, le contrôle continu intégral n'étant jamais retenu, pas même en L1. Les cinq niveaux de compensation sont clairement expliqués, avec des notes minimales exigées en L1 et en L2/L3. L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants UE par UE semble être seulement à l'étude.

Un ensemble de dispositifs a été mis en place pour les primo-entrants : entretien obligatoire avec un enseignant référent, tutorat d'accompagnement facultatif, conférences disciplinaires ou transdisciplinaires, utilisation d'une plateforme d'information pédagogique. L'acquisition des outils méthodologiques est intégrée aux différents enseignements dispensés. Aucune information n'est donnée sur la nature des actions de remédiation entreprises dans le cadre du tutorat d'accompagnement, ni sur son suivi par les enseignants référents. Les deux parcours de pré-spécialisation introduits en L3 sont en cohérence avec des champs professionnels spécifiques. Même si des réorientations sont possibles vers d'autres licences (LEA, LV2, Lettres modernes), l'absence de choix d'options dans les UE d'ouverture limite le nombre de passerelles. Le mode d'évaluation du PPE, auquel deux ECUE sont consacrés en L1, est vague et peu adapté.

Les trois domaines abordés (langue, littérature, civilisation) conduisent aux trois spécialités du master Langues, littératures et civilisations. L'articulation licence/master est particulièrement bien pensée, avec la création, en L3, des deux parcours de pré-spécialisation permettant une poursuite des études vers d'autres masters, avec un stage d'observation pour le parcours Métiers de l'enseignement. Les ECUE de communication de L2 sont des passerelles vers une licence professionnelle Communication des organisations et journalisme. L'encouragement à la mobilité internationale est intégré dans la formation, avec un stage de 6 semaines minimum obligatoire en pays anglophone et des possibilités d'études pour lesquelles aucune information précise n'est donnée (établissements universitaires partenaires, flux d'étudiants concernés). En l'absence d'indicateurs, la poursuite des études et la réussite en master, l'insertion professionnelle et le devenir des sortants non diplômés font l'objet d'un traitement uniquement discursif.

La formation, avec une équipe pédagogique composée de 3 PR, 7 MCF, 3 PRAG relevant tous de la 11^{ème} section et complétée par des intervenants spécifiques pour les parcours de préspecialisation, est placée sous la responsabilité d'un directeur des études assisté d'un responsable pédagogique par année. On notera globalement une certaine stabilisation des effectifs et des taux de réussite en L1 aux alentours de 30 % depuis 4 ans, les taux de réussite en L2 et L3 montrant une baisse inquiétante sur les deux dernières années. Le dispositif de suivi collectif et personnalisé mis en œuvre semble avoir induit un certain nombre d'actions correctives. Les membres de l'équipe pédagogique participent à un ensemble de dispositifs classiques à destination des lycéens, les actions de valorisation de la formation étant apparemment limitées à des contacts informels avec quelques représentants des milieux économiques.

- Points forts :

- L'introduction en L3 de deux parcours de pré-spécialisation avec des contenus cohérents et une articulation licence/master particulièrement bien pensée.
- L'introduction en L2 de deux ECUE de communication permettant une réorientation vers la licence professionnelle Communication des organisations et journalisme.
- Des enseignements assurés majoritairement en TD et des semestres particulièrement bien équilibrés.
- De bons dispositifs spécifiques pour les étudiants présentant des contraintes particulières.
- La clarté des règles de compensation avec cinq niveaux d'application et des notes minimales exigées.
- Un bon ensemble de dispositifs mis en place à l'attention des primo-entrants.
- L'existence d'UE d'ouverture multifonctionnelles aux six semestres.
- Des réorientations possibles, mais limitées, vers d'autres mentions de licence (LEA, LV2, Lettres modernes).



- Points faibles :
 - Une annexe descriptive au diplôme et la fiche RNCP renseignées *a minima*.
 - Une acquisition des compétences transversales et des modes d'évaluation abordés à la marge et l'absence de précisions sur l'UETF (Unité d'Enseignement Transversale Facultative) et sa prise en compte dans les résultats de l'étudiant.
 - Une absence de dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants UE par UE.
 - Une absence d'UE dédiée à la méthodologie du travail universitaire intégrée aux enseignements.
 - Une absence de précisions sur le stage obligatoire en pays anglophone (nature, préparation, déroulement, suivi) et sur les flux d'étudiants de licence réellement concernés par les semestres d'études à l'étranger.
 - Une absence totale d'indicateurs sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle.
 - Des dispositifs de valorisation limités à quelques contacts informels avec les milieux socioprofessionnels.
 - Un dossier parfois confus et répétitif.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accélérer la réflexion en cours sur la mise en place de dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements.

Il serait souhaitable qu'une réflexion approfondie soit menée, dans le prolongement des parcours de pré-spécialisation, sur les champs professionnels accessibles aux étudiants diplômés.

L'acquisition des compétences transversales, des outils méthodologiques et leur mode d'évaluation devraient faire l'objet d'un traitement spécifique, avec mise en place d'un livret de compétences.

Il serait souhaitable de proposer plus d'options dans les UE d'ouverture pour favoriser les réorientations vers des licences autres que celles indiquées.

Il serait nécessaire de clarifier les dispositions relatives à l'environnement administratif et pédagogique du stage obligatoire en pays anglophone.

Il conviendrait de réfléchir à la mise en place d'une politique plus volontariste et plus innovante de valorisation de la formation, avec actions spécifiques en direction des milieux socioprofessionnels (stages, intervenants professionnels extérieurs...).